

Rapport public Parcoursup session 2024

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette - Bicursus Architecture Ingénieur - ESTP

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette - Bicursus Architecture Ingénieur - ESTP (13695)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette - Bicursus Architecture Ingénieur - ESTP (13695)	Jury par défaut	Tous les candidats	37	649	122	87	37

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette - Bicursus Architecture Ingénieur - ESTP (13695)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	415	76	55	22	59,5 %
			Masculin	234	46	32	15	40,5 %
			Total	649	122	87	37	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette - Bicursus Architecture Ingénieur - ESTP (13695)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	5	0	0	0	0 %
				Sans mention	89	0	0	0	0 %
				AB	151	4	3	3	8,1 %
				B	226	42	30	15	40,5 %
				TB	158	65	44	18	48,6 %
				TBF	20	11	10	1	2,7 %
				Total	649	122	87	37	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette - Bicursus Architecture Ingénieur - ESTP (13695)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	499	99	72	31	83,8 %
			En réorientation	124	17	12	5	13,5 %
			Non scolarisés	9	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	10	4	2	1	2,7 %
			Autres	7	1	0	0	0 %
			Total	649	122	87	37	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette - Bicursus Architecture Ingénieur - ESTP (13695)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	451	119	85	37
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	34	2	1	0
			Autres doublettes	146	0	0	0
		Baccalauréat Technologique	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				
		Baccalauréat Pro	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette - Bicursus Architecture Ingénieur - ESTP (13695)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	71,5 %	98,3 %	98,8 %	100 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	5,4 %	1,7 %	1,2 %	0 %
		Autres doublettes	23,1 %	0 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes et classements (non titulaires du baccalauréat)	Ensemble du dossier académique et en particulier les notes et classements des deux premiers trimestres de terminale en mathématiques, spécialité mathématiques, physique chimie, ou autre spécialité scientifique (Sciences de l'ingénieur, SVT, numérique et sciences informatiques).	Essentiel
	Notes aux épreuves anticipées de français au baccalauréat	Les notes aux épreuves anticipées de français au baccalauréat	Très important
	Notes du baccalauréat pour les étudiants l'ayant déjà obtenu	Les notes au baccalauréat pour les étudiants ayant déjà obtenu leur baccalauréat.	Essentiel
	Notes et classements des années postbac pour les étudiants ayant déjà obtenu leur baccalauréat.	Les notes et classements des années postbac pour les étudiants ayant déjà obtenu leur baccalauréat.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Solides compétences scientifiques, en mathématiques et en physique /chimie, pouvant être enrichies par des connaissances technologiques : capacité à poser une problématique, mener un raisonnement.	Résultats dans les matières scientifiques et techniques. Compétences du candidat acquises sur des projets extra-scolaires.	Très important
	Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir défendre un argumentaire précis et présenter un projet.	Résultats obtenus au baccalauréat de français ainsi que dans les matières littéraires durant les années de lycée (français, philosophie, histoire, sciences économiques et sociales).	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Disposer d'une bonne culture générale, faire preuve d'ouverture d'esprit et de sensibilité aux enjeux de la société.	Résultats académiques généraux. Engagements associatifs. Activités extrascolaires pertinentes.	Très important
	Faire preuve d'intérêt pour l'Architecture et la Ville.	Parcours et intérêt personnel exposés au travers du "projet de formation motivé", des "activités et centres d'intérêt" et de l'entretien.	Très important
Savoir-être	Disposer de sens pratique et disposer d'une capacité à être autonome, à s'adapter, à faire des choix, de savoir les justifier, et d'agir en conséquence.	Appréciations académiques. Parcours personnels exposés au travers du « projet de formation motivé », des "activités et centres d'intérêt" et de l'entretien	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Être capable d'expliquer ses attentes vis à vis de la formation offerte par l'Ecole d'architecture	Attentes exposées au travers du « projet de formation motivé » et de l'entretien	Essentiel
	Être capable d'expliquer ses attentes vis à vis de la formation offerte par l'Ecole d'ingénieur.	Attentes exposées au travers du « projet de formation motivé » et de l'entretien	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extrascolaires	Engagements ou participations associatives.	Parcours personnels exposés au travers du « projet de formation motivé », des "activités et centres d'intérêt" et de l'entretien	Complémentaire
	pratiques artistiques	Appréciations académiques - Parcours personnels exposés au travers du « projet de formation motivé », des "activités en centres d'intérêt" et de l'entretien	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une première sélection est effectuée suivant trois critères :

- Note de l'épreuve anticipée du bac en maths spécialité (fiche avenir) ou note de maths au bac S
- Note de l'épreuve anticipée du bac en spécialité scientifique (physique-chimie, SVT, Sciences de l'ingénieur ou numérique et sciences de l'informatique) (fiche avenir ou note de physiquechimie au bac S).
- Moyenne pondérée des notes de terminale (ou du bac pour les candidats déjà bacheliers)

Calcul des moyennes pondérées

Les moyennes sont établies soit sur les notes du bac, soit sur les notes fournies par l'établissement via la « fiche avenir ».

Pour les candidats bacheliers, Parcoursup renseigne la note finale du bac (sur laquelle est établie la mention) : c'est cette valeur que nous avons prise pour renseigner la « moyenne pondérée » pour tous les candidats bacheliers.

Critères de sélection

Pour chacune de ces trois moyennes les candidats sélectionnés doivent avoir une note supérieure à une barre d'admissibilité (établie en fonction de nos capacités d'examen avec une exigence minimale de 12/20 donnée par la commission des titres d'ingénieurs).

Sélection sur lettre de motivation

Nous avons défini précisément le format de la lettre de motivation : il est demandé aux candidats de répondre à 5 questions précises en 1500 signes

La consigne donnée sur Parcoursup est la suivante :

Vous rédigerez vos réflexions sur les 5 questions suivantes en 1500 signes environ par réponse.

1. Votre goût pour l'architecture / Racontez-nous un bâtiment, une place, un lieu public (connu ou pas, mais que vous connaissez personnellement) qui vous a particulièrement marqué.
2. Devenir architecte : qu'est-ce qui vous attire vers l'architecture ? Comment imaginez-vous le travail de l'architecte ? Quelles qualités personnelles et quelles aptitudes pensez-vous pouvoir épanouir dans la pratique de l'architecture ?
3. Devenir ingénieur : A quoi pensez-vous que travaille un.e ingénieur.e sortant de l'ESTP ? Quels sont les problèmes du

fonctionnement, de l'aménagement des villes que vous aimeriez contribuer à régler, et pourquoi ?

4. S'engager dans un double cursus : pourquoi souhaitez-vous vous inscrire dans un double parcours ?

5. Le bicursus architecte-ingénieur est une formation exigeante : comment comptez-vous vous organiser matériellement, notamment pour faire face à la charge de travail ? Quel équilibre entre vie scolaire et vie personnelle envisagez-vous ?

Examen des dossiers

L'examen des dossiers s'effectue sur le principe de la double lecture par des enseignants de l'ENSAPLV uniquement. Les binômes d'enseignants sont constitués d'enseignants issus de champs disciplinaires différents et doivent évaluer les lettres (sans avoir connaissance du dossier scolaire du candidat). Les lettres sont notées entre 0 (très mauvais) et 5 (très bon) et commentées. Les enseignants de chaque binôme sont invités à échanger au sujet des lettres ayant un écart de notation supérieur à 2, afin de réexaminer leurs évaluations.

Une note « lettre de motivation » est attribuée au candidat : la moyenne des notes de ses deux examinateurs multipliée par 4, afin de correspondre à une note sur 20.

Ne sont sélectionnés que les candidats ayant obtenu une note « lettre de motivation » supérieure à une barre déterminée.

Le classement des candidats à l'issue de cette étape est établi suivant la moyenne entre la note « lettre de motivation » et la moyenne générale pondérée du candidat.

Nous classons les candidats en fonction des capacités des établissements en matière de jurys.

Cette année :

- Pour l'ESTP : 147 candidats admis aux entretiens (note lettre de motivation supérieure ou égale à 3,5/5) (rappel 2023 :146 admissibles avec un projet de formation noté >3/5)

Oraux

Les entretiens sont organisés par l'ENSAPLV et les jurys d'entretiens sont composés d'un enseignant de l'ENSAPLV et d'un enseignant de l'école d'ingénieur. Les entretiens ont une durée de 15 minutes. Le jury dispose de l'ensemble des pièces du dossier de candidature (dossier de scolarité, activités et centres d'intérêt, notes et bulletins, fiche avenir, projet de formation...).

A l'issue des oraux, les représentants des établissements se réunissent et établissent le classement définitif pour transmission à Parcoursup. Ce Classement est établi sur la base de la note sur 20 de l'entretien.

Cette année :

Pour l'ESTP :

- Le classement est établi suivant la note finale de l'entretien avec un minimum de 13/20, classant 122 candidats (contre 12/20 l'année passée, pour 120 candidats classés).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les enseignements de cette session montrent qu'outre les résultats attendus dans les matières scientifiques, la motivation pour intégrer cette double formation exigeante reste un critère essentiel.

Le format demandé pour le projet de formation, à-travers des questions précises dans les domaines de l'architecture et de l'ingénierie, vise à donner aux candidats les moyens nécessaires pour démontrer cette motivation.

Il est donc fortement conseillé aux candidats de soigner particulièrement ce projet de formation, qui fait l'objet d'un examen approfondi par des enseignants n'ayant pas connaissance des résultats scolaires.

Signature :

Anne D'ORAZIO,

Directrice de l'école Nationale Supérieure

d'Architecture de Paris la Villette de l'établissement

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-

La Villette